

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale NO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale NO
TSA 64002
59049 LILLE CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-nordouest@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
09 70 82 15 87 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX02500251400002-07SNRD02

OUEST PHARMA SERVICES
ZAC DU BOIS DE LA NOUE
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

Facture du 25/01/2023 n° 10165682785



Montant Hors TVA	3 148,45 €
Montant TVA (payée sur les débits)	629,69 €

Facture TTC 3 778,14 €

Montant total à payer (TTC) 3 778,14 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/03/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 7054402494
Compte commercial : 1-DOPCU94

Votre contrat
Offre électricité : Contrat Garanti +

Nom du client
OUEST PHARMA SERVICES

Lieu de consommation
Référence acheminement : 50038748904129
ZAC DU BOIS DE LA NOUE
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **3 778,14 €**
à partir du : **09/02/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 11513700200 XX



OUEST PHARMA SERVICES

Détail de votre facture du 25/01/2023 n° 10165682785

Données contrat

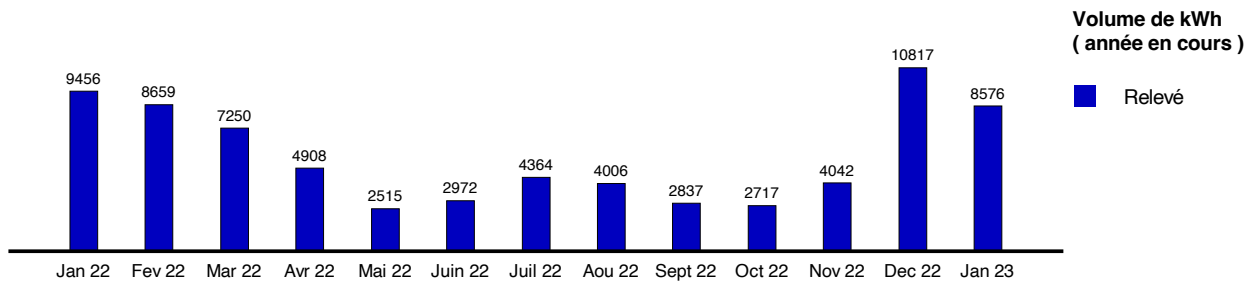
Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-DOPCU8R
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/09/2020
Venant à échéance le 09/09/2023

Données Point de Livraison

ZAC DU BOIS DE LA NOUE 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
Réf Acheminement Electricité : 50038748904129

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			1 899,55 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	65,00 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2023 au 28/02/2023	32,50 €/mois	65,00 € 20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 19 393 kWh Prix unitaire HT	1 834,55 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 23/11/2022 au 23/01/2023	12 837 kWh 10,948 c€/kWh	1 405,39 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 23/11/2022 au 23/01/2023	6 556 kWh 6,546 c€/kWh	429,16 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				1 146,00 € HT	
			Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 23/11/2022 au 22/12/2022				-15,48 € 20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023				-15,48 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 23/11/2022 au 23/12/2022		31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023		31.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 24/12/2022 au 22/01/2023		30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023		30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 23/11/2022 au 22/12/2022				-19,75 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023				-19,75 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 23/11/2022 au 23/12/2022		31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023		31.000 p.j	65.82 c€/p.j	20,40 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 24/12/2022 au 22/01/2023		30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023		30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 23/11/2022 au 22/12/2022		PS pondérée : 72 kW		-75,86 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 24/12/2022 au 22/01/2023		PS pondérée : 72 kW		-75,86 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 23/11/2022 au 23/12/2022		2232.000 kW	3.51 c€/kW	78,39 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 24/12/2022 au 23/01/2023		2232.000 kW	3.51 c€/kW	78,39 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 24/12/2022 au 22/01/2023		2160.000 kW	3.51 c€/kW	75,86 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 24/01/2023 au 22/02/2023		2160.000 kW	3.51 c€/kW	75,86 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 23/11/2022 au 23/12/2022		7202.000 kWh	5.28 c€/kWh	380,27 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 23/11/2022 au 23/12/2022		3615.000 kWh	3.64 c€/kWh	131,59 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 23/11/2022 au 23/12/2022		0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 23/11/2022 au 23/12/2022		0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023		5635.000 kWh	5.28 c€/kWh	297,53 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 24/12/2022 au 23/01/2023		2941.000 kWh	3.64 c€/kWh	107,05 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 24/12/2022 au 23/01/2023		0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 24/12/2022 au 23/01/2023		0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 23/11/2022 au 23/12/2022		0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 24/12/2022 au 23/01/2023		0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Services		0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Taux de TVA INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		102,90 € Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette Prix unitaire HorsTVA Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 23/11/2022 au 31/12/2022	13 030 kWh 0,05000 c€/kWh 6,52 € 20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 01/01/2023 au 23/01/2023	6 363 kWh 0,27100 c€/kWh 17,24 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 23/11/2022 au 31/12/2022	13 030 kWh 0,22100 c€/kWh 28,80 € 20,00 %
	du 23/11/2022 au 24/01/2023	229,56 21,93 % 50,34 € 20,00 %



OUEST PHARMA SERVICES

Détail de votre facture du 25/01/2023 n° 10165682785

Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-DOPCU8R
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/09/2020
Venant à échéance le 09/09/2023

Données Point de Livraison

ZAC DU BOIS DE LA NOUE 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
Réf Acheminement Electricité : 50038748904129

Total Hors TVA pour ce site		3 148,45 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	629,69 €
TVA à 20,00%	3 148,45 €	629,69 €
Total TTC pour ce site		3 778,14 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536367916 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 72

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 72
Opérateur Heures creuses hiver 72
Opérateur Heures pleines été 72
Opérateur Heures creuses été 72

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	108629 le 23/11/2022	115831 le 23/12/2022	du 23/11/2022 au 23/12/2022 : Heures Pleines Hiver	41
Heures Creuses Hiver	44142 le 23/11/2022	47757 le 23/12/2022	du 23/11/2022 au 23/12/2022 : Heures Creuses Hiver	37
Heures Pleines Eté	66214 le 23/11/2022	66214 le 23/12/2022	du 23/11/2022 au 23/12/2022 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	23449 le 23/11/2022	23449 le 23/12/2022	du 23/11/2022 au 23/12/2022 : Heures Creuses Eté	0
Heures Pleines Hiver	115831 le 24/12/2022	121466 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Pleines Hiver	43
Heures Creuses Hiver	47757 le 24/12/2022	50698 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Creuses Hiver	33
Heures Pleines Eté	66214 le 24/12/2022	66214 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	23449 le 24/12/2022	23449 le 23/01/2023	du 24/12/2022 au 23/01/2023 : Heures Creuses Eté	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Électricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2023. La CSPE intègre désormais l'ancienne part communale de la TCPE.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

